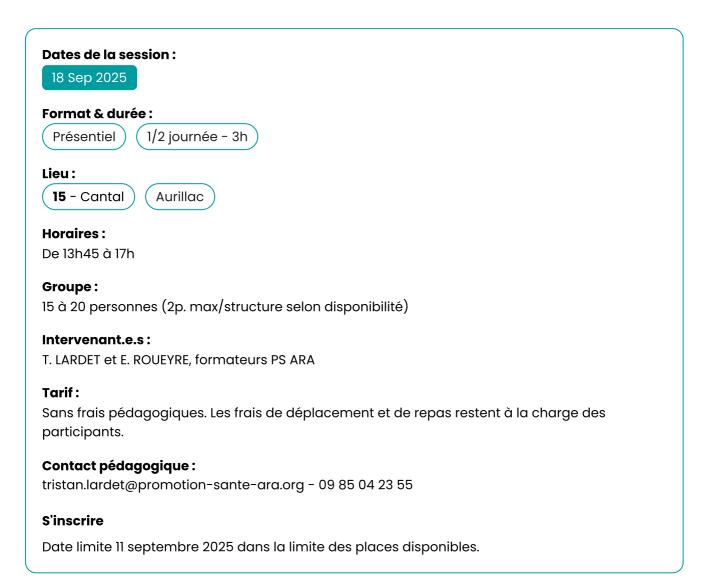


Sensibilisation

Mois Sans Tabac 2025 : Outiller les professionnel-les à la mise en place d'actions



Addictions Mois sans tabac

Pour la dixième année consécutive, Santé publique France et les Agences régionales de santé lancent le Mois Sans Tabac, défi collectif qui invite et soutient les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pendant les 30 jours du mois de novembre. Promotion Santé, ambassadrice régionale, accompagne les professionnel-les qui souhaitent relayer la campagne ou déployer des actions locales.



Cette sensibilisation visera à :

• Outiller les professionnel-les (tous champs d'intervention) intéressé-es pour élaborer, animer et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois Sans Tabac.



Profils des participants

Cette sensibilisation s'adresse à tout-e professionnel-le, bénévole ou associatif.

Les acteurs du département du Cantal sont prioritaires.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin de vérifier ensemble les possibilités d'adaptations matérielles et/ou pédagogiques.



Programme

Au programme de cette demi-journée :

- Identifier les enjeux de la campagne Mois Sans Tabac dans une démarche de promotion de la santé.
- Découvrir des outils pédagogiques et des ressources.
- Identifier des stratégies et des pistes d'actions pour mettre en œuvre des actions de proximité.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Version du 17/04/2025